

■ **Fondation de prévoyance en faveur du personnel des Pompes Funèbres Générales S.A. et des sociétés et maisons affiliées**, à Lausanne (FOSC du 11.12.2000, p. 8431). André Crespi n'est plus membre du conseil; sa signature est radiée.

Journal no 5235 du 27.05.2002
(00491650 / CH-550.0.106.400-2)